

A tous les assurés

Lugano, 10 octobre 2016

Informations importantes au sujet des Fondations de Prévoyance BSI SA

Chère assurée, Cher Assuré,

Nous désirons, par la présente, vous communiquer quelques informations importantes au sujet de la Fondation de Prévoyance BSI SA ("Fondazione") et du Fonds Complémentaire de Prévoyance BSI SA ("Fondo"), ensemble identifiés par le terme "Fondazioni BSI", dans le cadre de l'intégration EFG - BSI.

L'acquisition de la BSI par EFG implique aussi des conséquences à moyen et long terme sur les solutions du deuxième pilier pour les deux banques. L'objectif de cette communication est d'informer tous les assurés des activités effectuées à ce jour et sur les prochaines échéances déjà planifiées.

Depuis plusieurs mois le thème est l'objet d'intenses réflexions et d'analyses élaborées par le Groupe de travail (GdT) créé au sein du stream RH. Le GdT est composé d'experts en matière de prévoyance d'EFG et BSI, mais sous la direction d'un conseil externe indépendant, dont la finalité est de garantir une approche neutre par rapport à de possibles futurs scénarios.

Durant ces derniers mois le GdT a été appelé à affronter une première phase de "transparence" durant laquelle ont été échangées les données clés des deux structures. Par la suite une activité de "Benchmarking" a été effectuée, avec pour objectif, d'une part la comparaison des solutions de prévoyance en terme de prestations des Caisses de retraite d'EFG et BSI, et d'autre part la confrontation de ces dernières avec d'autres Caisses de retraite (d'Employeurs comparables en Suisse). Le mandat a été confié à la Willis Towers Watson de Zurich (WTW - société d'experts en matière de prévoyance). Le résultat de l'analyse du "Benchmarking" servira de base aux décisions à prendre lors des prochaines phases du projet.

En vertu de la complexité de l'argument et de l'importance de trouver des solutions qui soient optimales pour tous les assurés des deux sociétés et qui garantissent la solidité prouvée des deux structures, nous précisons qu'à ce jour aucune décision importante n'a encore été prise. Nous tenons à souligner que dans ce cadre spécifique il n'y a aucune urgence pour une prise de décision avant ou après le "Closing" de la transaction d'achat de BSI. Si nous considérons l'horizon temporel de moyen-long terme des objectifs de prévoyance les décisions impulsives sont fortement déconseillées.

De ce fait, même après le "Closing", et selon toute probabilité pour l'entière année 2017, l'impact concret sur les assurés sera substantiellement nul. Dans les prochains mois les Fondations de deuxième pilier (EFG e BSI) continueront d'opérer de manière séparée et indépendante.

Dans les prochaines semaines sera lancée une activité fondamentale dont le but est l'harmonisation des prestations des plans en vigueur auprès d'EFG et BSI. Le GdT estime que les opérations de recherche et d'élaboration des différentes variantes seront longues et complexes. Cette phase aussi sera effectuée avec le support de WTW.

Le GdT s'est fixé comme objectif de réussir à soumettre aux différents Conseils de Fondation et à l'Autorité de Surveillance les propositions des nouveaux plans harmonisés afin de permettre leur mise en œuvre pour fin 2017. Une fois harmonisées, les Caisses pourront encore continuer à exister et à opérer séparément pendant une certaine période. Le choix du véhicule, c'est à dire, Caisse autonome comme c'est le cas actuellement à la BSI ou bien Caisse collective adoptée aujourd'hui par EFG sera effectué dans un deuxième temps.

Durant les prochains mois nous ne manquerons de vous tenir constamment informés de l'évolution de ce thème important qui touche personnellement tous les collaborateurs et les bénéficiaires de rente.

Trois membres actuels des conseils de fondation, MM Stefano Coduri, Vincenzo Martino et Alen Vukic, ont résilié leur contrat de travail avec la BSI respectivement avec Patrimony 1873. Dans un futur proche, après leur partance effective du Groupe, il sera procédé à un remodelage de la composition de ces Conseils par la substitution des membres sortant.

La première mesure a été décidée suite à la démission de Stefano Coduri de la Présidence. Pendant les réunions du 28 juillet 2016 passé, le Conseil de la Fondazione, a élu comme Président Massimo Antonini, de même le Conseil du Fondo a élu Thierry Cerclé pour la même charge.

Nous profitons de la présente pour les remercier de l'important travail et de la précieuse collaboration apportés durant leur permanence au sein des différents Conseils.

Ces dernières semaines nous sommes entrés dans une phase importante qui intègre toutes les activités de clôture de fin d'année, avec les diverses décisions à prendre soit par les Conseils de Fondation, pour les thèmes actuariels des Caisses, soit de la part des assurés pour effectuer des rachats valides pour l'année fiscale 2016 et les choix des plans de contribution pour l'année 2017. A ce sujet nous enverrons avant fin octobre aux assurés actifs une communication détaillée avec tous les arguments et les échéances pour effectuer ces diverses activités.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter l'Administration des Fondazioni BSI qui reste volontiers à votre disposition.

Meilleures salutations.



Massimo Antonini
Président du Conseil
Fondazione di Previdenza BSI SA



Thierry Cerclé
Président du Conseil
Fondo Complementare di Previdenza BSI SA



Michele Casartelli
Responsable Administratif
Fondazioni BSI